

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Version du 02/04/2026 (150 € CPF)

Version du 02/04/2026 (mise à jour suite au décret n° 2026-234 du 30 mars 2026). Conformément au décret n° 2026-234 du 30 mars 2026 (art. R. 6323 du Code du travail, JO du 1er avril 2026), la participation financière obligatoire du bénéficiaire dans le cadre du CPF est fixée à 150 € pour l'année 2026, pour toute demande de souscription intervenant à compter du 2 avril 2026. Cette participation obligatoire ne peut être prise en charge par l'organisme de formation à la place du titulaire.

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations de services conclues sur le site Internet Le Professor. Le site Internet Le Professor est un service de : la société Le Professor SASU, située à : 61 RUE DE LYON 75012 PARIS, adresse URL du site : <https://www.leprofessor.fr>, adresse mail : admin@leprofessor.fr.

Le client déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions générales de vente antérieurement à la passation de la commande. La validation de la commande vaut donc acceptation des conditions générales de vente.

ARTICLE 1 – CONTENU ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit aux prestations de services suivantes : Cours en ligne. Elles s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes sur internet ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation. La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande ou à l'achat immédiat par le vendeur. Toute commande ou achat immédiat implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le vendeur. L'acheteur déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande.

ARTICLE 2 – INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

Préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de la commande et à la conclusion du contrat, ces conditions générales de vente sont communiquées à l'acheteur, qui reconnaît les avoir reçues. Sont transmises à l'acheteur, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes : les caractéristiques essentielles du service ; le prix du service ou le mode de calcul du prix et, s'il y a lieu, tous les frais supplémentaires et tous les autres frais éventuels ; la date ou le délai auquel le prestataire s'engage à exécuter le service, quel que soit son prix, et toute autre condition contractuelle ; les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités ; les modalités prévues pour le traitement des réclamations ; la durée du contrat, lorsqu'il est conclu à durée déterminée, ou les conditions de sa résiliation en cas de contrat à durée indéterminée ; en ce qui concerne le contenu numérique, toute interopérabilité pertinente de ce contenu avec certains matériels ou logiciels dont le professionnel a ou devrait raisonnablement avoir connaissance.

Le prestataire de services doit également communiquer à l'acheteur, ou mettre à sa disposition, les informations suivantes : statut et forme juridique, coordonnées permettant d'entrer en contact rapidement et de communiquer directement avec lui ; le cas échéant, le numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ; pour les activités soumises à un régime d'autorisation, le nom et l'adresse de l'autorité l'ayant délivrée ; pour le prestataire assujetti à la TVA et identifié par un numéro individuel en application de l'article 286 ter du code général des impôts, son numéro individuel d'identification ; pour le prestataire membre d'une profession réglementée, son titre professionnel, l'État membre de l'UE dans lequel il a été octroyé ainsi que le nom de l'ordre ou de l'organisme professionnel auprès duquel il est inscrit ; l'éventuelle garantie financière ou assurance de responsabilité professionnelle souscrite par lui, les coordonnées de l'assureur ou du garant ainsi que la couverture géographique du contrat ou de l'engagement.

ARTICLE 3 – COMMANDE

Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur les prestations figurant sur les tarifs du vendeur, et accepté par lui, accompagné du paiement de l'acompte éventuellement prévu sur le bon de commande. Toute commande, pour être valable, doit être établie sur les bons de commande du vendeur. Toute commande parvenue au vendeur est réputée ferme et définitive. Elle entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et obligation de paiement des produits commandés. L'acheteur dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat, sauf exception prévue par l'article L.211-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 4 – DEVIS

Pour les services donnant lieu à l'établissement d'un devis préalable, la vente ne sera considérée comme définitive qu'après établissement d'un devis par le prestataire et envoi à l'acheteur de la confirmation de l'acceptation de la commande. Les devis établis par le prestataire ont une durée de validité de 30 jours.

ARTICLE 5 – EXÉCUTION DE LA PRESTATION ET RÉSOLUTION DU CONTRAT

Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, l'exécution de la prestation s'effectuera dans le délai de 30 jours à compter de la réception par le vendeur d'une commande en bonne et due forme. En cas de manquement du vendeur à son obligation d'exécution à la date ou à l'expiration du délai prévu ci-dessus, ou, à défaut, au plus tard 30 jours après la conclusion du contrat, l'acheteur peut résoudre le contrat, dans les conditions des articles L. 216-2, L. 216-3 et L. 216-4 du code de la consommation, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint le professionnel de fournir le service dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai. Le contrat est considéré comme résolu à la réception par le professionnel de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que le professionnel ne se soit exécuté entre-temps. Néanmoins, l'acheteur peut immédiatement résoudre le contrat lorsque le professionnel refuse de fournir le service ou lorsqu'il n'exécute pas son obligation à la date prévue, si cette date ou ce délai constitue pour l'acheteur une condition essentielle du contrat. Hormis cas de force majeure, l'acompte versé à la commande est acquis de plein droit et ne peut donner lieu à aucun remboursement.

ARTICLE 6 – DÉLAI DE RÉTRACTATION ET REMBOURSEMENT

L'acheteur dispose d'un droit de rétractation de 30 jours à compter de la conclusion du contrat pour les formations qu'il a financées par ses propres fonds. Le professionnel doit rembourser l'acheteur de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les 30 jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision de l'acheteur de se rétracter (C. consom., art. L. 221-24), sauf retard justifié. Conformément à l'article L. 242-4 du code de la consommation, lorsque le professionnel n'a pas remboursé les sommes versées, les sommes dues sont de plein droit majorées : du taux d'intérêt légal si le remboursement intervient au plus tard 10 jours après l'expiration du délai de 14 jours ; de 5 % si le retard est compris entre 10 et 20 jours ; de 10 % entre 20 et 30 jours ; de 20 % entre 30 et 60 jours ; de 50 % entre 60 et 90 jours ; et de cinq points supplémentaires par nouveau mois de retard jusqu'à concurrence du prix du produit, puis du taux d'intérêt légal.

Si l'acheteur accède à la formation en mobilisant des fonds depuis un OPCO (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) ou le CPF (Compte Personnel de Formation), le délai de rétractation est modifié. Dans ce cas, l'acheteur dispose d'un droit de rétractation de 11 jours ouvrés à compter de la date d'inscription. Toutes les autres conditions de remboursement et de pénalités en cas de retard s'appliquent également dans ce contexte.

ARTICLE 7 – PRIX

Les prix sont fermes et définitifs. Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des prestations effectuées sont ceux figurant dans le catalogue des prix au jour de la commande. Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés toutes taxes comprises.

ARTICLE 8 – PAIEMENT

Sauf autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le paiement du prix s'effectue comptant à la commande. Aucune commande ne pourra être prise en compte à défaut d'un complet paiement à cette date. Les paiements effectués par l'acheteur ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le prestataire. Une facture sera remise à l'acheteur sur simple demande.

ARTICLE 9 – GARANTIES – GÉNÉRALITÉS

9-1 Garantie légale de conformité. LE PROFESSOR est garant de la conformité du bien vendu au contrat, permettant à l'acheteur de formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-4 et suivants du code de la consommation. En cas de mise en œuvre de la garantie légale de conformité, il est rappelé que : l'acheteur bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir ; l'acheteur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-17 du code de la consommation ; l'acheteur n'a pas à apporter la preuve de la non-conformité du bien durant les 24 mois en cas de biens neufs (6 mois en cas de biens d'occasion) suivant la délivrance du bien.

9-2 Garantie légale des vices cachés. Conformément aux articles 1641 et suivants du code civil, LE PROFESSOR est garant des vices cachés pouvant affecter le bien vendu. Il appartiendra à l'acheteur de prouver que les vices existaient à la vente du bien et sont de nature à rendre le bien impropre à l'usage auquel il est destiné. Cette garantie doit être mise en œuvre dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. L'acheteur peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix conformément à l'article 1644 du code civil.

ARTICLE 10 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les documents techniques, produits, dessins, photographies remis aux acheteurs demeurent la propriété exclusive de LE PROFESSOR, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande. Les acheteurs clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle du fournisseur et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers.

ARTICLE 11 – JURIDICTION COMPÉTENTE

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le vendeur et le client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. Pour la définition de la juridiction compétente, le vendeur élit domicile à 61 RUE DE LYON, 75012 PARIS.

ARTICLE 12 – LANGUE DU CONTRAT

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – MÉDIATION ET RÈGLEMENT DES LITIGES

L'acheteur peut recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation. En cas de contestation, les coordonnées du médiateur auquel l'acheteur peut s'adresser sont les suivantes : médiateur du e-commerce de la FEVAD, Eliane SIMON, 34 rue des Épinettes, 75017 Paris, mediation.conso@mediation-net.com. Conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n° 524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>.

ARTICLE 14 – LOI APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'adressera en priorité au vendeur pour obtenir une solution amiable.

ARTICLE 15 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Données collectées : les données à caractère personnel collectées sur ce site sont les suivantes : ouverture de compte (nom, prénom, adresse électronique) ; connexion (nom, prénom, données de connexion, d'utilisation, de localisation et données relatives au paiement) ; profil (adresse et numéro de téléphone) ; paiement (données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit) ; communication (conservation temporaire des données de communication entre membres) ; cookies (l'utilisateur peut les désactiver depuis les paramètres de son navigateur).

Utilisation des données personnelles : les données collectées ont pour objectif la mise à disposition des services du site, leur amélioration et le maintien d'un environnement sécurisé (accès et utilisation du site ; gestion et optimisation ; organisation des services de paiement ; vérification, identification et authentification ; mise en œuvre d'une assistance utilisateurs ; prévention et détection des fraudes et incidents de sécurité ; gestion des éventuels litiges ; envoi d'informations commerciales selon les préférences de l'utilisateur).

Partage des données avec des tiers : les données personnelles peuvent être partagées avec des sociétés tierces dans le cadre des services de paiement, des zones de commentaires publics, de l'assistance utilisateurs, ou lorsque la loi l'exige. Ces prestataires disposent d'un accès limité aux données et d'une obligation contractuelle de conformité à la réglementation applicable.

Mise en œuvre des droits des utilisateurs : en application de la réglementation applicable, les utilisateurs disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation du traitement, d'opposition et de portabilité, qu'ils peuvent exercer en faisant leur demande à l'adresse suivante : admin@leprofessor.fr. Le site se réserve le droit de modifier la présente clause à tout moment ; toute modification sera publiée sur le site et notifiée aux utilisateurs par voie électronique dans un délai minimum de 15 jours avant sa date d'effet.

ANNEXE – FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(À compléter par le consommateur et à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai maximum de 14 jours suivant la date de conclusion du contrat de prestation.)

À l'attention de : Le Professor SASU, situé à 61 RUE DE LYON 75012 PARIS, n° de téléphone : 06 11 45 30 94, adresse mél : admin@leprofessor.fr. Je vous notifie, par la présente, ma rétractation du contrat portant sur la prestation de service, commandée le : Prénom et nom du consommateur : Adresse du consommateur : Date : Signature du consommateur.